



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Opera

Question écrite n° 6590

Texte de la question

M. Robert Poujade signale au M. le ministre de la culture et de la francophonie l'effort important entrepris par de nombreuses villes de province en faveur de l'opera. Il lui demande si, dans le cadre de la decentralisation culturelle, il envisage de developper l'aide aux operas de province et de reduire l'extreme disproportion qui existe entre les dotations accordees aux scenes parisiennes et la modicite extreme des moyens accordes par l'Etat aux operas de province, dont le travail et les reussites meriteraient souvent d'etre mieux reconnus.

Texte de la réponse

Plusieurs institutions parisiennes qui proposent des spectacles lyriques, notamment le theatre musical de Paris et le theatre des Champs-Elysees, ne sont pas subventionnees par l'Etat. Certes, l'Opera national de Paris est un etablissement public qui dispose d'un budget de fonctionnement relativement important. Mais cette institution exerce une mission nationale et les reformes en cours sont destinees a mettre davantage l'Opera Garnier et l'Opera Bastille a la disposition des publics de province. Les theatres lyriques des villes de province ne sont aides par l'Etat que dans la mesure ou ils ont mis en place des structures permanentes de fonctionnement. La dotation globale destinee a ces theatres lyriques sera augmentee de 1,2 million de francs en 1994, tandis que la subvention de l'Opera nationale de Paris sera diminuee de 10 millions de francs. La mission recemment confiee a monsieur Huges Gall, visant a reformer le fonctionnement de l'ensemble des scenes lyriques francaises, conduira a proposer des actions qui permettront de reequilibrer, en faveur de la province, les efforts consentis dans ce domaine par les pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Poujade Robert](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6590

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1993, page 3397

Réponse publiée le : 17 janvier 1994, page 230